

IV -- ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN -- ETAT DE LA DETTE -- DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A2.1

## A2.1 -- DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB890071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

## IV – ANNEXES

IV  
A2.2

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

## A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes, à l'origine du contrat										Catégorie d'emprunt (8)	
	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)		Possibilité de remboursement anticipé OIN
							Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé OIN	Catégorie d'emprunt (8)
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>				0,00								
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>				3 678 982,04								
1641 Emprunts en euros (total)				3 678 982,04								
09AL077	Caisse Epargne de Picardie	25/06/2009	25/10/2009	500 000,00	F		3,390	3,349	T	P		A-1
09AL078	Caisse Epargne de Picardie	29/06/2009	25/07/2010	300 000,00	R		1,930	1,851	A	X Echéance constante		A-1
10AL169	Caisse Epargne de Picardie	22/12/2010	25/01/2011	300 000,00	F		3,750	3,780	A	X Echéance constante		A-1
11AL085	CAISSE D'EPARGNE	25/07/2011	25/12/2012	560 000,00	F		3,700	2,720	A	X Echéance constante		A-1
11AL106	CAISSE D'EPARGNE	05/10/2011	25/01/2012	262 241,04	F		3,330	4,140	A	X Echéance constante		A-1
1214913	Etablissement Caisse de Dépôts	23/01/2012	01/08/2012	300 000,00	R		4,100	3,256	T	C		A-1
4390205/18025	SA CAISSE D'EPARGNE DE PICARDIE	22/12/2014	25/03/2015	300 000,00	F		2,110	2,113	A	X Echéance constante		A-1
4821809	CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANC De Picardie	27/12/2016	25/01/2017	200 000,00	F		1,670	2,111	A	X Echéance constante		A-1
4821810	CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANC De Picardie	27/12/2016	25/01/2017	100 000,00	F		1,300	2,606	A	X Echéance constante		A-1
CAFO 60.1	CAFO	17/11/2010	31/01/2014	56 741,00	F		0,000	0,000	A	X Echéance constante		A-1
MIN52851EUR	SA LA BANQUE POSTALE	03/12/2018	01/10/2019	800 000,00	F		1,850	1,865	T	C		A-1
<b>1643 Emprunts en devises (total)</b>				0,00								
<b>16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)</b>				0,00								
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>				0,00								

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Caté- gorie d'em- prunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Péri- odicité des rembour- sements (6)		Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00								
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00								
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					0,00								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
<b>Total général</b>					<b>3 678 982,04</b>								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV – ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

## A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Emprunts et dettes au 31/12/N						
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		0,00		1 856 810,48					202 890,51	53 050,41	0,00	13 361,69
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 856 810,48					202 890,51	53 050,41	0,00	13 361,69
09AL077		0,00	A-1	320 914,10	15,58	F		3,349	15 523,19	10 526,55	0,00	0,00
09AL078		0,00	A-1	155 676,81	10,58	R		1,851	12 103,89	3 725,43	0,00	0,00
10AL169		0,00	A-1	126 547,62	6,08	F		3,780	15 541,96	5 370,99	0,00	4 464,60
11AL085		0,00	A-1	137 639,88	3,00	F		2,720	42 645,63	6 306,24	0,00	51,31
11AL106		0,00	A-1	63 227,16	2,08	F		4,140	19 732,15	2 800,91	0,00	0,00
1214913		0,00	A-1	70 000,00	3,42	R		3,256	20 000,00	5 638,06	0,00	841,75
4390205/18025		0,00	A-1	129 108,59	5,25	F		2,113	19 988,89	3 145,96	0,00	2 088,55
4821809		0,00	A-1	149 718,91	17,08	F		2,111	7 080,60	2 618,55	0,00	2 333,62
4821810		0,00	A-1	55 063,71	7,08	F		2,606	6 491,47	800,22	0,00	668,11
CAFO 60.1		0,00	A-1	18 913,70	4,08	F		0,000	3 782,73	0,00	0,00	0,00
MIN52851EUR		0,00	A-1	630 000,00	15,58	F		1,865	40 000,00	12 117,50	0,00	2 913,75
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locaux-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N										ICINE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>1 856 810,48</b>					<b>202 890,51</b>	<b>53 050,41</b>	<b>0,00</b>	<b>13 361,69</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A2.3

## A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS A2.4

## A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 856 810,48	0,00	0,00	0,00	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swap)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

## IV – ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5

## A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture						Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turrel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.



<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>		<b>A2.5</b>

**A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture							Catégorie d'emprunt (8)		
	Référence de l'emprunt couvert		Taux pavé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Produits c/668	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Index	Niveau de taux				
<b>Taux fixe (total)</b>							0,00	0,00		
<b>Taux variable simple (total)</b>							0,00	0,00		
<b>Taux complexe (total) (2)</b>							0,00	0,00		
<b>Total</b>							0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV – ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A2.6

## A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
																	Type de taux (7)
<b>Total des dépenses au c/ 166</b>					0,00	0,00						0,00	0,00			0,00	
<b>Refinancement de dette (3)</b>																	
<b>Total des recettes au c/ 166</b>					0,00	0,00						0,00	0,00			0,00	
<b>Refinancement de dette (4)</b>																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé que relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

## IV – ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

A2.7

## A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)			
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial		Contrat renégocié (5)		Contrat initial	Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié	Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Taux act. (4)	Type de taux (3)	Taux act. (4)								
<b>Total</b>										0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>A2.8</b>

REPARTITION PAR PRÉTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<b>TOTAL</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Après des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Après des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES</b>	<b>A2.9</b>

**A2.9 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>

**A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

<b>CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE</b>			<b>Délibération du</b>
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €			
<b>Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)</b>	<b>Catégories de biens amortis</b>	<b>Durée (en années)</b>	
L	276* Autres créances immobilisées	15	24/10/2011
L	204 Subventions investissement	20	03/04/2019

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS</b>	<b>A4</b>

**A4 – ETAT DES PROVISIONS**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		690,00	690,00	0,00	690,00
Provisions pour créances irrécouvrables	0,00	01/06/2021	690,00	690,00	0,00	690,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>690,00</b>	<b>690,00</b>	<b>0,00</b>	<b>690,00</b>

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>A5</b>

**A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>205 630,51</b>	<b>I 202 890,51</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>205 630,51</b>	<b>202 890,51</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	205 630,51	202 890,51
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>202 890,51</b>	<b>514 788,00</b>	<b>631,49</b>	<b>718 310,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>757 656,00</b>	<b>301 303,37</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>179 396,00</b>	<b>293 072,25</b>
10222	FCTVA	139 396,00	139 396,65
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	40 000,00	153 675,60
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (2)</b>		<b>578 260,00</b>	<b>8 231,12</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	2 190,00	2 182,89
28041582	GFP : Bâtiments, installations	4 760,00	4 741,56
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4817	Pénalités de renégociation de la dette	1 310,00	1 306,67
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	570 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>301 303,37</b>	<b>713 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>730 000,00</b>	<b>1 744 803,37</b>

	Montant	
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	II	<b>718 310,00</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	IV	<b>1 744 803,37</b>
<b>Solde</b>	V = IV – II (3)	<b>1 026 493,37</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>A7.2.1</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA</b> <b>TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A7.2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM</b>	<b>A7.3.1</b>

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES**

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>0,00</b>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

**A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES**

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
<b>Recettes issues de la TEOM</b>		<b>0,00</b>
<b>Dotations et participations reçues</b>		<b>0,00</b>
<b>Autres recettes de fonctionnement éventuelles</b>		<b>0,00</b>
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>0,00</b>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM</b>	<b>A7.3.2</b>

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES**

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>0,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>

**A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES**

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>0,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>A7.4.1</b>

**A7.4.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<b>DEPENSES – MANDATS EMIS</b>		
<b>Article (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Montant</b>
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A7.4.2</b>

**A7.4.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>0,00</b>
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>	<b>A8</b>

**A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>				0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>				0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>		<b>A9</b>

**A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES</b>	<b>A10.1</b>

**A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
03/01/2023	Acquisition d'un pupitre de conférence pour les vœux de Mr le maire	1 033,20	0,00	10
05/01/2023	Installation d'un mitigeur thermostatique aux vestiaires du stade de foot	1 201,20	0,00	10
10/01/2023	Remplacement de la porte de la bibliothèque et de la baie vitrée du Clag, salle	1 905,43	0,00	10
10/01/2023	Remplacement de la porte de la bibliothèque et de la baie vitrée du Clag, salle	2 131,75	0,00	10
17/01/2023	Maîtrise d'oeuvre création d'un parking les chaudronniers phase AOR	168,00	0,00	2
18/01/2023	Achat d'un cylindre pour l'entrée du sas à l'école maternelle	199,60	0,00	10
18/01/2023	Acquisition de chaises pour les différentes salles de réunion	1 473,60	0,00	10
28/01/2023	Diagnostic de chaussée et déflexion pour l'aménagement de la rue du Placeau	3 804,00	0,00	2
31/01/2023	Levé topographique des parcelles AI n°3 et 6 - AH n°125 pour la construction d	2 496,00	0,00	2
06/02/2023	Installation d'éclairage aux leds dans les batiments scolaires	348,36	0,00	10
07/02/2023	Maîtrise d'Ouvrage : construction d'une médiathèque : phase 1 2 et 3 tranche fe	6 780,00	0,00	2
02/03/2023	Achat de livres pour la bibliothèque municipale	599,37	0,00	15
05/03/2023	Achat de livres pour la bibliothèque municipale	398,50	0,00	15
07/03/2023	Aménagement sécurité RD46 rue de Lachapelle - sous traitant	8 499,70	0,00	0
07/03/2023	Aménagement sécurité RD46 rue de Lachapelle acompte n°4	18 630,31	0,00	0
10/03/2023	Achat fournitures EBP école PAUCHET : tabourets	139,00	0,00	15
10/03/2023	Achat fournitures EBP école PAUCHET: tabourets	139,00	0,00	15
31/03/2023	Aménagement de trottoirs rue de Noailles situation n° 1	77 319,60	0,00	20
02/04/2023	Installation d'une rampe d'accès PMR à la maison des associations	5 737,20	0,00	15
03/04/2023	Achat de livres pour la bibliothèque municipale	129,22	0,00	15
03/04/2023	Achat de livres pour la bibliothèque municipale	131,86	0,00	15
06/04/2023	Mission :maîtrise d'oeuvre pour extension réseau pluvial rue de Méru : levé top	1 680,00	0,00	2
07/04/2023	Achat de livres pour la bibliothèque municipale	694,38	0,00	15
10/04/2023	Installation d'une rampe d'accès PMR à la maison des associations	367,68	0,00	15
10/04/2023	Aménagement d'une entrée charretière pour un accès PMR rue du Bel Air	2 340,00	0,00	20
10/04/2023	Aménagement d'une entrée charretière pour un accès PMR rue du Bel Air	537,60	0,00	20
10/04/2023	Aménagement d'une entrée charretière pour un accès PMR rue du Bel Air	2 340,00	0,00	20
11/04/2023	Maîtrise d'oeuvre: refecton du trottoir coté impair rue de l'Avenir acompte n°3	1 725,00	0,00	2
14/04/2023	Travaux d'embellissement mars et avril 2023 des rues communales	4 800,00	0,00	2
26/04/2023	Installation d'une barre anti-panique pour la porte principale de l'école Claud	890,82	0,00	10
01/05/2023	Construction d'un bateau au 46 rue Neuve	3 288,00	0,00	20
04/05/2023	Travaux de plomberie sur le circulateur de l'école maternelle	3 248,40	0,00	10
04/05/2023	Aménagement de la rue de l'Avenir situation n° 1	84 079,97	0,00	0
09/05/2023	Maîtrise d'oeuvre: acompte n°4 : refecton du trottoir coté impair rue de l'Ave	2 160,00	0,00	2
14/05/2023	Achat de livres pour la bibliothèque municipale	697,99	0,00	15
15/05/2023	Fourniture de panneaux identifiant les batiments communaux	720,00	0,00	6
15/05/2023	Travaux de peinture de la façade du Centre Yves Montand	3 865,70	0,00	10

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
17/05/2023	Installation d'une ouverture à distance du portail de la police municipale	1 441,20	0,00	10
18/05/2023	Achat de livres pour la bibliothèque municipale	348,50	0,00	15
24/05/2023	Travaux d'embellissement mai 2023 des rues communales	2 400,00	0,00	2
27/05/2023	Participation financière pour effacement du réseau très Haut Débit rue du Place	7 790,07	0,00	20
30/05/2023	Aménagement de la rue de l'Avenir situation n° 1	96 619,25	0,00	0
31/05/2023	Installation de filets par ballon pour le stade foot et de filets de but pour l	715,20	0,00	6
07/06/2023	Achat de livres pour la bibliothèque municipale	501,87	0,00	15
09/06/2023	Aménagement de la rue de l'Avenir situation n° 1	3 822,00	0,00	0
12/06/2023	Maîtrise d'oeuvre: acompte n°5 : refection du trottoir coté impair rue de l'Ave	3 240,00	0,00	2
13/06/2023	Fournitures de plantes vivaces et arbustes pour le fleurissement communal	2 155,51	0,00	15
13/06/2023	Fournitures d'arbres et d'arbustes pour le fleurissement communal	1 593,90	0,00	15
13/06/2023	Fournitures de plantes vivaces et arbustes pour le fleurissement communal	2 155,51	0,00	15
13/06/2023	Achat de panneaux de signalisation et de plaques de rues	1 386,78	0,00	20
15/06/2023	Installation d'éclairage aux leds pour les batiments communaux	3 000,00	0,00	10
15/06/2023	Installation d'éclairage aux leds pour les batiments communaux	4 035,63	0,00	10
15/06/2023	Fourniture de plantes vivaces et arbustes pour le fleurissement communal	2 317,65	0,00	15
15/06/2023	Fourniture de plantes annuelles pour la création de massifs	3 494,04	0,00	15
15/06/2023	Fourniture de dipladénias pour le fleurissement communal	605,00	0,00	15
16/06/2023	Installation d'une aire de jeux au square Koel	10 564,80	0,00	15
23/06/2023	Aménagement de la rue de l'Avenir situation n° 1	76 822,63	0,00	0
27/06/2023	Commande d'un meuble à portes pour l'école maternelle	480,45	0,00	10
28/06/2023	Diagnostic amiante et rapport avant démolition du presbytère	2 026,50	0,00	2
28/06/2023	Achat de livres : histoire kamishibai pour la bibliothèque	160,00	0,00	15
30/06/2023	Travaux d'embellissement de juin 2023 des rues communales	2 400,00	0,00	2
30/06/2023	Aménagement de trottoirs rue de Noailles DGD	3 624,48	0,00	20
03/07/2023	Fourniture d'arbres et d'arbustes pour le fleurissement communal	1 669,59	0,00	15
05/07/2023	Division de la parcelle cadastrée AB n° 172 en vue d'élargissement de trottoir	798,00	0,00	2
08/07/2023	Mission de maîtrise d'oeuvre 1er acompte pour la réalisation d'un skate-park AVP	3 360,00	0,00	2
08/07/2023	Travaux d'installation électrique au restaurant scolaire	1 816,40	0,00	10
11/07/2023	Achat de livres pour la bibliothèque municipale	381,98	0,00	15
20/07/2023	Fourniture de protection pour les radiateurs du dortoir à la halte garderie	752,40	0,00	10
24/07/2023	Travaux d'embellissement juillet 2023 des rues communales	2 400,00	0,00	2
25/07/2023	Relevé topographique pour l'aménagement d'une voie douce Laboissière-Sainte-Gen	1 822,80	0,00	2
26/07/2023	Publication d'un avis de marché : le Parisien du 21/07/23 pour signalisation ru	660,00	0,00	2
26/07/2023	Publication d'un avis de marché : le Parisien du 21/07/23 pour la création d'u	660,00	0,00	2
02/08/2023	Maîtrise d'oeuvre: acompte n°6 : refection du trottoir coté impair rue de l'Ave	1 395,00	0,00	2
02/08/2023	Mission de maîtrise d'oeuvre 2eme acompte pour la réalisation d'un skate-park P	5 895,00	0,00	2
03/08/2023	Achat d'un cylindre pour le portillon du Stade de foot	195,08	0,00	10
06/08/2023	Installation d'une barre anti-panique Porte du Centre Technique Municipal	536,40	0,00	10
07/08/2023	Aménagement rue du Placeau avance - tranche de me	42 710,76	0,00	0
08/08/2023	Relevé topographique de la parcelle AC37, 41 rue de l'Avenir- aménagement d'un	1 090,80	0,00	0
11/08/2023	Participation financière pour la construction d'une médiathèque: 16/12 et 29/07	800,00	0,00	2

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
17/08/2023	Aménagement rue du Placeau avance - tranche derme	248 227,27	0,00	0
18/08/2023	Dépose d'une chaudière au Presbytère pour ré-installation à l'Ecole Pauchet	1 422,00	0,00	10
21/08/2023	Phase concours de maîtrise d'oeuvre relatif à la construction d'une médiathèque	14 400,00	0,00	2
22/08/2023	Travaux de réfection des sols du dortoir de l'école maternelle	3 808,20	0,00	10
23/08/2023	Fourniture d'un meuble à colonnes pour l'école maternelle	507,90	0,00	10
28/08/2023	Travaux d'embellissement aout 2023 des rues communales	2 400,00	0,00	2
28/08/2023	Acquisition d'une vitrine d'affichage pour la mairie	1 749,24	0,00	15
31/08/2023	Installation d'un onduleur sur le système de vidéoprotection	630,00	0,00	10
03/09/2023	Création d'un bateau pour accès PMR : 3 rue du Canton de Beaupréau	2 100,00	0,00	20
04/09/2023	Maîtrise d'oeuvre tranche optionnelle n° 1 construction d'une médiathèque	11 040,00	0,00	2
04/09/2023	Phase concours de maîtrise d'oeuvre relatif à la construction d'une médiathèque	14 400,00	0,00	2
05/09/2023	Phase concours de maîtrise d'oeuvre relatif à la construction d'une médiathèque	14 400,00	0,00	2
07/09/2023	Levé topographique aménagement ruelle de la Messie	780,00	0,00	2
11/09/2023	Fourniture de matériel EBP maternelle: Nathalie, Stéphanie,	207,94	0,00	15
12/09/2023	Aménagement de la rue du Placeau- situation N° 4 - maitre d'oeuvre	2 472,00	0,00	2
13/09/2023	Divison d'une propriété en deux lots au 31 Bis rue de l'Avenir parcelle AC N°100	498,00	0,00	0
14/09/2023	Aménagement rue du Placeau avance - tranche derme	188 273,14	0,00	0
15/09/2023	Dépose d'une chaudière au Presbytère pour ré-installation à l'Ecole Pauchet	1 422,00	0,00	10
19/09/2023	Ajout de mémoire sur 3 postes de la mairie	379,56	0,00	0
22/09/2023	Travaux d'embellissement des rues communales de septembre 2023	2 400,00	0,00	2
27/09/2023	Ajout de mémoire sur 3 postes de la mairie	-379,56	0,00	0
28/09/2023	Etudes d'aménagement sécuritaire rue du Placeau- Tranche Ferme - situation n°1	2 032,80	0,00	2
29/09/2023	Aménagement de la rue de l'Avenir situation n° 1	8 189,59	0,00	0
29/09/2023	Aménagement de la rue de l'Avenir situation n° 1	7 090,00	0,00	0
05/10/2023	Participation pour mise en souterrain rues du Placeau et Bec au Vent :phase 2	102 107,21	0,00	20
05/10/2023	Acquisition d'une chaire de professeur pour la classe de Mme Marescaux école Cl	522,72	0,00	10
05/10/2023	Acquisition de tables et chaises pour le restaurant scolaire	3 297,62	0,00	0
07/10/2023	Installation d'une VMC et climatisation à la cave de la police municipale	4 284,00	0,00	10
09/10/2023	Mise aux normes du tableau électrique à l'Ecole Maternelle	2 181,12	0,00	10
09/10/2023	Acquisition de nouvelles barrières de sécurité	625,68	0,00	6
10/10/2023	Mission de maîtrise d'oeuvre note n°4 pour la réalisation d'un skate-park	1 395,00	0,00	2
13/10/2023	Fourniture de vivaces et arbustes pour le fleurissement de la commune	2 016,00	0,00	0
16/10/2023	Acquisition d'un lave linge pour le centre de loisirs	379,00	0,00	10
16/10/2023	Aménagement rue du Placeau avance - tranche derme	70 956,54	0,00	0
17/10/2023	Achat de livres pour la bibliothèque municipale	496,30	0,00	15
17/10/2023	Achat de livres pour la bibliothèque municipale	702,50	0,00	15
19/10/2023	Aménagement d'un abaissé de trottoir au 14 Ter rue Neuve	1 740,00	0,00	20
19/10/2023	Aménagement rue du Placeau avance - tranche derme	3 000,00	0,00	0
23/10/2023	Travaux de réfection d'étanchéité de la toiture-terrasse de l'école maternelle	2 495,74	0,00	10
23/10/2023	Travaux d'embellissement des rues communales d'octobre 2023	2 400,00	0,00	2
23/10/2023	Modification de la toiture de la maison des associations : reprise des isolatio	4 000,00	0,00	15
23/10/2023	Modification de la toiture de la maison des associations : reprise des isolatio	6 907,45	0,00	15
25/10/2023	Déplacement du compteur à eau rue de Laboissière	1 070,74	0,00	20
27/10/2023	Aménagement de la rue de l'Avenir situation n° 1	1 366,86	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
31/10/2023	Installation de têtes thermostatiques dans les bâtiments communaux	500,40	0,00	15
31/10/2023	Installation de têtes thermostatiques dans les bâtiments communaux	481,20	0,00	15
31/10/2023	Installation de têtes thermostatiques dans les bâtiments communaux	300,00	0,00	10
31/10/2023	Installation de têtes thermostatiques dans les bâtiments communaux	1 264,80	0,00	10
31/10/2023	Installation de têtes thermostatiques dans les bâtiments communaux	664,80	0,00	15
31/10/2023	Installation de têtes thermostatiques dans les bâtiments communaux	1 813,20	0,00	10
31/10/2023	Installation de têtes thermostatiques dans les bâtiments communaux	643,20	0,00	15
31/10/2023	Achat de livres pour la bibliothèque municipale	700,96	0,00	15
02/11/2023	Déplacement et suppression de poteau incendie rue du Placeau	6 420,00	0,00	0
04/11/2023	Acquisition d'outillage pour les services techniques	1 049,96	0,00	6
04/11/2023	Acquisition d'un déserteur mécanique pour les services techniques	1 300,00	0,00	6
07/11/2023	Achat d'un PC portable Mairie+installation antivirus et licence Office/PC Polic	2 065,19	0,00	2
09/11/2023	Maitrise d'oeuvre situation n° 1 : esquisse pour la construction d'une médiathèque	19 243,56	0,00	2
09/11/2023	Maitrise d'oeuvre acompte n°1: avance,ESQ, APS pour la construction d'une média	6 092,23	0,00	2
09/11/2023	Maitrise d'oeuvre : situation n° 2 APS : construction d'une médiathèque	13 019,42	0,00	2
10/11/2023	Marquage des passages piétons dans diverses rues communales	4 842,00	0,00	20
13/11/2023	Fourniture d'illuminations de Noël pour les rues communales	9 822,72	0,00	15
14/11/2023	Mission de maîtrise d'oeuvre note n°4 pour la réalisation d'un skate-park	2 520,00	0,00	2
15/11/2023	Maitrise d'oeuvre : situation n° 1: ESQ + APS : construction d'une médiathèque	1 981,56	0,00	2
15/11/2023	Maitrise d'oeuvre : situation n° 1 ESQ+ APS : construction d'une médiathèque	2 686,46	0,00	2
15/11/2023	Maitrise d'oeuvre : situation n° 1 ESQ+APS : construction d'une médiathèque	3 442,27	0,00	2
15/11/2023	Aménagement rue du Placeau avance - tranche derme	83 487,92	0,00	0
23/11/2023	Travaux d'embellissement de novembre 2023 des rues communales	2 400,00	0,00	2
24/11/2023	Maitrise d'oeuvre situation n° 1: ESQ + APS pour la médiathèque	2 946,88	0,00	2
26/11/2023	Fourniture de plantes vivaces pour le fleurissement communal	1 161,00	0,00	15
26/11/2023	Fourniture de plantes bisannuelles pour le fleurissement communal	1 338,48	0,00	15
26/11/2023	Fourniture de plantes vivaces pour le fleurissement communal	1 161,00	0,00	15
27/11/2023	Aménagement rue du Placeau avance - tranche derme	3 220,00	0,00	0
02/12/2023	Achat de livres pour la bibliothèque municipale	501,20	0,00	15
04/12/2023	Etudes d'aménagement sécuritaire rue du Placeau- Tranche Ferme - n°2	1 861,44	0,00	2
06/12/2023	Aménagement rue du Placeau: option 1 situation n° 1: Place mairie	2 997,84	0,00	2
06/12/2023	Aménagement rue du Placeau: option 2, situation n°1: rue du 8 mai -Place verte-	2 997,84	0,00	2
06/12/2023	Aménagement rue du Placeau-option 3, situation n° 1: Place Verte	2 997,84	0,00	2
06/12/2023	Acquisition de buts de foot à 8 joueurs	2 221,93	0,00	10
07/12/2023	Création d'un terrain de football à 7	7 200,00	0,00	10
08/12/2023	Mission de maîtrise d'oeuvre note n°5 pour la réalisation d'un skate-park	1 791,00	0,00	2
08/12/2023	Aménagement rue du Placeau avance - tranche derme	2 040,00	0,00	0
12/12/2023	Expertise du taux de plomb avant travaux au 6 rue Maurice Bled	420,00	0,00	2
13/12/2023	Aménagement sécurité RD46 rue de Lachapelle acompte n°5 et DGD	11 777,45	0,00	20
13/12/2023	Aménagement sécurité RD46 rue de Lachapelle-sous traitant situation n° 2	1 772,00	0,00	20

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
13/12/2023	Aménagement rue de la Chapelle: acompte n°2 - Coordination CSPS	756,00	0,00	20
14/12/2023	Travaux de voirie rue de Laboissière :fourniture et pose de caniveaux	15 468,60	0,00	20
15/12/2023	Installation des infrastructures pour les illuminations de Noel sur la commune	11 409,96	0,00	15
19/12/2023	Reprise en bordures de massifs sur la RD1001 situation n° 1	10 864,80	0,00	20
19/12/2023	Travaux d'embellissement décembre 2023 des rues communales	2 400,00	0,00	2
21/12/2023	Aménagement rue du Placeau avance - tranche de	213 215,16	0,00	0
23/12/2023	Maitrise d'oeuvre : situation n° 3 APS : construction d'une médiathèque	8 754,55	0,00	2
23/12/2023	Maitrise d'oeuvre : situation n° 3 APS : construction d'une médiathèque	1 107,15	0,00	2
23/12/2023	Maitrise d'oeuvre acompte n°2: APS pour la construction d'une médiathèque	2 228,08	0,00	2
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
26/01/2023	Gestion des eaux pluviales - rue de Laboissière	6 194,58	0,00	15
26/01/2023	Facture n° 2022120014 du 08/12/2022	4 541,63	0,00	15
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 779 828,44</b>	<b>0,00</b>	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES</b>	<b>A10.2</b>

**A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00					0,00



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS</b>	<b>A10.3</b>

**A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS**

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES</b>	<b>A10.4</b>

**A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES</b>	<b>A10.5</b>

**A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)</b>	<b>A11</b>

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		19 898,92
722	Immobilisations corporelles		19 898,92
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0.00</b>	<b>19 898.92</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	19 898,92
21312	Bâtiments scolaires	1 546,36
21318	Autres bâtiments publics	14 574,56
2188	Autres immobilisations corporelles	3 778,00
23	Immobilisations en cours	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>19 898.92</b>

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE</b>	<b>A11</b>

**RATIO**

	<b>Montant</b>
<b>Recettes 72 (I)</b>	<b>19 898.92</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>3 220 938.51</b>
<b>Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>0.62 %</b>

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE</b>	<b>A12</b>

Cet état ne contient pas d'information.

## IV -- ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN-ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

## B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 57111-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant du au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A+ B + C - D</b>	<b>0.00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>3 220 938.51</b>

<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I / II</b>	<b>0.00</b>
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL</b>	<b>B1.3</b>

**B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b>	<b>B1.4</b>

**B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>B1.5</b>

**B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0.00	0.00	0.00
	8018 Autres engagements donnés				0.00	0.00	0.00
	Au profit d'organismes publics				0.00	0.00	0.00
	Au profit d'organismes privés (1)				0.00	0.00	0.00
	<b>TOTAL</b>				<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>B1.6</b>

**B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS  
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
<b>Personnes de droit privé</b>		
<u>Associations</u>		
APELV	1 000,00	
ASSOCIATION DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS DE NOAILLES	350,00	
Association APEEPM	1 000,00	
Association Amicale des Sapeurs Pompiers	200,00	
Association CENTRE YVES MONTAND	10 000,00	
Association COMITE DES FETES STE GENEVIEVE	14 000,00	
Association COMITE JUMELAGE	1 600,00	
Association ENVOL	300,00	
Association MOUVEMENT GENERATION GENOVEFAINT	1 500,00	
Association Restaurant du coeur	500,00	
Association SECOURS CATHOLIQUE NOAILLES	700,00	
Association STE GENEVIEVE TENNIS CLUB	3 800,00	
Association UMRAC	1 200,00	
Association USSG	11 500,00	
L'OUTIL EN MAINS	2 000,00	
LA CHOUETTE FAMILLE	1 300,00	
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
<b>Personnes de droit public</b>		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u>		
CCAS	19 500,00	
COOP SCOLAIRE ECOLE MIXTE B	2 928,00	
COOPERATIVE SCOL.ECOLE MIXTE A	624,00	
COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE MAT	5 936,00	
<u>Autres</u>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>79 938,00</b>	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.1</b>

**B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.2</b>

### **B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE</b>	<b>B3</b>

<b>TOTAL Reste à employer au 01/01/N :</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL Recettes</b>	<b>0,00</b>	<b>Total Dépenses</b>
		<b>0,00</b>
<b>TOTAL Reste à employer au 31/12/N :</b>		<b>0,00</b>



## IV – ANNEXES

IV

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

## C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		10,00	0,00	10,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint Administratif	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Administratif principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur en chef	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal de première classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		16,00	0,00	16,00	11,00	0,00	11,00
Adjoint technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique	C	12,00	0,00	12,00	10,00	0,00	10,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		6,00	0,00	6,00	2,00	0,00	2,00
ATSEM	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent Spéc. princ. Ecoles Mater. 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Agt spéc Ecoles Maternelles 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Agt spéc Princ Ecoles Mater. 2è classe	C	4,00	0,00	4,00	2,00	0,00	2,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint du patrimoine principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint patrimoine	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint patrimoine 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		7,00	0,00	7,00	2,00	0,00	2,00
Brigadier chef principal	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Brigadier et Brigadier chef	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Chef de service police municipale	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Chef de service police municipale principal	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chef service police municipale principal 2è classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Gardien Brigadier	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		<b>42,00</b>	<b>0,00</b>	<b>42,00</b>	<b>20,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20,00</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

## IV – ANNEXES

IV

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

## C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Indexe (8)	Euros		
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>118 684,58</b>		
ATSEM	C	S		7 608,15	A A 3-1	CDD
ATSEM	C	S		6 271,93	A Art 3-1	CDD
Adjoint technique	C	TECH		22 453,55	A Art 3-1	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM		24 347,94	A Art 3, 3 1er	CDD
Adjoint technique	C	TECH		20 494,55	A Art 3-1	CDD
Adjoint technique	C	TECH		9 303,09	A Contrat aidé	CDD
Adjoint technique	C	TECH		5 560,12	A Contrat aidé	CDD
Adjoint technique	C	TECH		20 758,25	A Contrat aidé	CDD
Adjoint technique	C	TECH		1 887,00	A Apprenti	CDD
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>69 945,04</b>		
Adjoint technique	C	TECH		297,80	A Art 3 3 1er	CDD
Adjoint technique	C	TECH		5 491,13	A Art 3 3 1er	CDD
Adjoint technique	C	TECH		149,71	A Art 3 3 1er	CDD
Adjoint technique	C	TECH		12 416,36	A Art 3 3 1er	CDD
Adjoint technique	C	TECH		7 559,81	A Art 3 3 1er	CDD
Adjoint technique	C	TECH		2 150,31	A Art 3 3 1er	CDD
Adjoint technique	C	TECH		25 536,96	A Art 3 3 1er	CDD
Adjoint technique	C	TECH		5 076,33	A Art 3 3 1er	CDD
Adjoint technique	C	TECH		7 646,94	A Art 3 3 1er	CDD
Adjoint technique	C	TECH		3 619,69	A Art 3 3 1er	CDD
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>188 629,62</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation.  
 PM : Police.  
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.  
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.  
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)  
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.  
 3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.  
 3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.  
 3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
 3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.  
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.  
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels  
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets  
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus  
A : autres (préciser).

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés » ).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N</b>	<b>C1.2</b>

**C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)**

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>C2</b>

**C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<b>Délégation de service public (3)</b>				
01/01/2020 - Association	ILEP	Association ILEP	Association	367 000,00
<b>Détention d'une part du capital</b>				
<b>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</b>				
<b>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</b>				
<b>Autres</b>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT</b>	<b>C3.1</b>

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU  
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE</b>	<b>C3.2</b>

### C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE</b>	<b>C3.3</b>

**C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE</b>	<b>C3.4</b>

**C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>C3.5</b>

**C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES****1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	3 233 431,00	2 190 735,69	514 788,00	527 907,31
RECETTES	3 233 431,00	1 308 073,16	713 500,00	1 211 857,84
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	3 226 384,00	2 397 223,39	0,00	829 160,61
RECETTES	3 226 384,00	3 483 977,42	0,00	-257 593,42

(1) Y compris les rattachements.

**2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)**

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

**3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	3 233 431,00	2 190 735,69	514 788,00	527 907,31
RECETTES	3 233 431,00	1 308 073,16	713 500,00	1 211 857,84
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	3 226 384,00	2 397 223,39	0,00	829 160,61
RECETTES	3 226 384,00	3 483 977,42	0,00	-257 593,42
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	6 459 815,00	4 587 959,08	514 788,00	1 357 067,92
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	6 459 815,00	4 792 050,58	713 500,00	954 264,42

(1) Y compris les rattachements.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>C3.5</b>

**4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

**5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	3 233 431,00	2 190 735,69	514 788,00	527 907,31
RECETTES	3 233 431,00	1 308 073,16	713 500,00	1 211 857,84
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	3 226 384,00	2 397 223,39	0,00	829 160,61
RECETTES	3 226 384,00	3 483 977,42	0,00	-257 593,42
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	6 459 815,00	4 587 959,08	514 788,00	1 357 067,92
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	6 459 815,00	4 792 050,58	713 500,00	954 264,42

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES</b>	<b>C3.6</b>

### C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

#### 1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

#### 2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES</b>	<b>D1</b>

**D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	3 354 000,00	8,44	0,00	0,00	1 836 315,00	8,44
TFPNB	52 100,00	7,20	0,00	0,00	43 457,00	7,20
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	124 677,00	0,00	17,27	0,00	21 532,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>3 530 777,00</b>	<b>12,39</b>			<b>1 901 304,00</b>	<b>9,65</b>

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par (1) Le Maire.

A , le 01/01/2000

Le Maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .

A , le 01/01/2000

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

---

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.